

Problèmes économiques

D'abord, le gouvernement fédéral n'a pas su coordonner ses programmes d'emplois destinés aux jeunes. Il n'existe pas d'organisme unique auquel les jeunes pourraient s'adresser pour se renseigner sur les programmes qui leur sont accessibles. Je le sais, car nous avons dû nous adresser à tous les ministères pour nous renseigner à ce sujet. C'est ainsi que nous avons constaté que 16 ministères différents administrent 58 programmes fédéraux destinés à aider les jeunes. Un ministère nous a même demandé de lui transmettre la liste des différents programmes que nous avons dressée afin qu'il sache lui-même à quoi s'en tenir. C'est fort regrettable. On aurait dû créer un bureau ou un organisme officiel quelconque au sein de l'administration fédérale auquel les jeunes auraient pu s'adresser pour se renseigner sur les programmes que le gouvernement fédéral mettait à leur disposition. J'ai ici un document de 91 pages où l'on décrit chaque programme accessible aux jeunes, les programmes qu'on a instaurés et qu'on a supprimés depuis trois ans, les sommes que le gouvernement y a consacrées, le nombre de personnes employées et ce que tout cela a coûté.

Il existe un deuxième problème. Bien qu'un service assez important du secrétariat d'État s'occupe d'aider les jeunes Canadiens, le secrétaire d'État (M. Roberts) n'a aucune idée de ce qui se passe dans son ministère à cet égard. Lorsqu'on m'a demandé au début de devenir le critique de mon parti pour les questions relatives à la jeunesse, j'ai écrit au secrétaire d'État pour lui demander de me faire parvenir une liste de tous les établissements d'enseignement post-secondaires au Canada. Ses fonctionnaires m'ont dit qu'ils n'étaient pas en mesure de me fournir cela, et pourtant, nous dépensons, par l'entremise de ce ministère, des millions de dollars par an pour financer l'enseignement post-secondaire. Mais on ne pouvait pas me fournir de liste de ces établissements. Ces fonctionnaires m'ont même demandé de leur en fournir une si j'en avais une. Nous avons alors écrit aux autorités compétentes des dix provinces et territoires pour obtenir ces renseignements.

Avant la pause de 1 heure, monsieur l'Orateur, j'aimerais signaler que nulle part au gouvernement fédéral on ne peut trouver une liste des associations de jeunesse bénévoles au pays, que ce soit la Croix-Rouge, l'Association ambulancière Saint-Jean ou les scouts. Nous avons maintenant dressé une liste de plus de 250 de ces associations.

J'aimerais poursuivre mes remarques à 2 heures, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur adjoint: Comme il est 1 heure, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 2 heures.

(La séance est suspendue à 1 heure.)

● (1402)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Avant le déjeuner, le député de Lanark-Renfrew-Carleton (M. Dick) avait la parole. Il lui reste dix minutes.

M. Dick: Monsieur l'Orateur, je croyais qu'il me restait encore 12 minutes, mais je remercie Votre Honneur de m'en avertir. Comme je le signalais tout à l'heure, il est regrettable que le gouvernement fédéral n'ait pas, dans toute sa bureaucratie, un organisme qui informe les jeunes Canadiens des

[M. Dick.]

programmes qui leur sont offerts. Nulle part, le gouvernement ne tient de listes de ses propres programmes. Il faut que les jeunes consultent chaque ministère pour obtenir ces renseignements.

Le gouvernement n'a pas la liste des établissements post-secondaires qu'il subventionne. Nous aurions bien voulu mettre la main sur cette liste, mais nous en avons été incapables. Il n'a pas non plus la liste des organismes bénévoles qui aident la jeunesse et les groupes de jeunes au Canada, même s'il fait semblant de s'intéresser à ces organismes qui relèvent de sa compétence. C'est dommage, et le gouvernement fédéral devrait faire quelque chose pour combler cette lacune dès que possible.

● (1412)

Il s'est contenté de mettre ses problèmes sur le dos des jeunes chômeurs et de tous les autres citoyens, rejetant ainsi toute la responsabilité sur les autres. Il y a quelques années, il mettait la situation sur le compte d'une récession mondiale, puis sur le compte d'une inflation mondiale. Maintenant, il nous raconte que nos problèmes viennent de l'étranger; pourtant la récession est moins forte en Autriche, en Allemagne ou en Angleterre qu'au Canada. Nous sommes plus mal pris que les autres pays.

Il y a peu, le gouvernement mettait en cause l'explosion démographique. Si les ministres avaient surveillé les statistiques, ils auraient été au courant du taux de natalité d'il y a quelques années et ils auraient pu prévoir que bien des jeunes allaient rejoindre maintenant le marché du travail. Le gouvernement a également critiqué les jeunes, disant qu'ils étaient trop ambitieux, qu'ils ne voulaient pas accepter n'importe quoi, mais limitaient leur choix à certains types d'emplois.

Il est injuste de rejeter la responsabilité sur les gens qui ont une certaine instruction et qui aspirent à occuper un certain type d'emploi, en disant qu'ils ont peur d'accepter n'importe quoi. C'est bien leur droit d'avoir certaines aspirations. L'année dernière, à l'occasion d'une visite à l'université de Toronto, le premier ministre (M. Trudeau) a dit aux étudiants que si cela ne leur plaisait pas, ils pouvaient toujours aller chercher du travail à l'étranger. C'est là un bon conseil de la part d'un gouvernement qui n'a vraiment pas fait grand chose pour remédier à la situation, alors que la tâche à accomplir est immense.

Il paraît que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Cullen) va prendre la parole aujourd'hui. On l'entend souvent ces derniers temps. Il pourra peut-être nous parler de nouveaux programmes, étant donné que ceux qui existent n'ont aucun effet. J'espère que le ministre responsable du chômage chez les jeunes nous soumettra de nouvelles idées. Les libéraux attendront peut-être la campagne électorale pour nous les révéler.

Le gouvernement ferme les yeux sur les statistiques fédérales. Si l'on divise la jeunesse du Canada en tranches d'âge de cinq ans—soit les groupes de 0 à 4 ans, de 5 à 9 ans, de 10 à 14 ans, de 15 à 19 ans, de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans—on constate que les cinq groupes dominants sont ceux de 5 à 29 ans. En fait, ceux qui ont entre 15 et 19 ans, et qui auront donc entre 25 et 29 ans en l'an 1986, sont plus de 2,300,000. Quand à ceux qui ont entre 10 et 14 ans, et qui auront donc entre 20